Réf. Farde e-Assemblées : 2469004

N° OJ : **25**

Projet d'Arrêté - Conseil du 17/10/2022

Objet : Propreté publique.- "Tiers Paysage".- Subside : 943,80 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville ;

Considérant que "Tiers Paysage" s'engage à organiser un atelier "graines" dans le quartier des Marolles pour lequel elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 943,80 EUR à "Tiers Paysage" ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Un subside de 943,80 EUR à l'article 87605/332/02 du budget ordinaire 2022 est octroyé à "Tiers Paysage" pour l'organisation d'un atelier "graines" dans le quartier des Marolles.

Annexes :